

Au fil de la Seine

Le Journal de "la Seine en Partage"

L'association de ceux qui aiment et qui protègent la Seine en Ile-de-France

N° 19 - Février / mars 2006

Aménagement des berges en Ile-de-France

Trois exemples
différents à suivre :

- Courbevoie
- L'Île-Saint-Denis
- Saintry-sur-Seine

SOMMAIRE

L'éditorial d'Yves Jégo

« Ça commence à bouger » page 3

Courbevoie

part à la reconquête
de sa berge page 4

L'Île-Saint-Denis

Les Ilodyoniens veulent
créer Belle-Île-en-Seine page 9

Saintry-sur-Seine

Les habitants ont relevé
leurs manches pour aménager
leur berge page 12

Questionnaire

Les bateaux-logements page 15

Vie quotidienne

Les bateaux-chapelles page 16

Publications

page 18

Échos

page 19





Signataires du Manifeste Francilien pour la reconquête de la Seine et de ses berges

Villes :

Avon
 Bezons
 Boulogne Billancourt
 Bray-sur-Seine
 Colombes
 Courbevoie
 Fontainebleau
 Fontaine-Le-Port
 Herblay
 Ile-Saint-Denis
 Issy-les-Moulineaux
 Juziers
 La Frette-sur-Seine
 La Grande Paroisse
 La Roche Guyon
 Moisson
 Montereau-Fault-Yonne
 Saint Martin La Garenne
 Saint-Fargeau-Ponthierry
 Samois-sur-Seine
 Sèvres
 Vernouillet
 Vetheuil

Associations :

Espaces
 Aviron Fontainebleau Avon

Particuliers riverains :

Philippe Picard, pêcheur,
 Pierre et Simone Vacant, riverains

Le véritable reconquête des eaux suppose des actions préventives et curatives. Il s'agit par exemple :

- de lutter contre les pollutions diffuses provenant de l'agriculture mais aussi de l'usage des produits phytosanitaires par les services des espaces verts des collectivités
- de réduire les rejets toxiques d'origine industrielle provenant des rejets des industries et de ceux transitant par les réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux
- d'optimiser la gestion des eaux pluviales
- d'améliorer la qualité des rejets domestiques par une meilleure exploitation des réseaux et des stations d'épuration et utiliser au mieux le rôle auto-épuration des milieux aquatiques et sub-aquatiques
- de restreindre les pollutions visuelles liées aux déchets flottants
- de mettre en œuvre des mesures de prévention pour lutter contre les pollutions accidentelles
- développer des programmes d'éducation et d'information

Les signataires s'engagent à poursuivre et à mettre en œuvre les actions nécessaires.

Article II Développer les activités fluviales portuaires

Desint l'engagement des voies d'accès à la région, chacun reconnaît aujourd'hui que le recours au transport fluvial pour les marchandises permettrait dans bien des cas de sortir de l'alternative rail-route. D'autre part, la prochaine réalisation du Canal à grand gabarit Seine Nord-Europe permettra à la région Ile-de-France de mieux s'intégrer au réseau fluvial européen et de voir son trafic fluvial se développer considérablement. L'utilisation de la voie d'eau est recommandée par le P.D.U. d'Ile-de-France. Les berges de la Seine en Ile-de-France accueillent d'ailleurs déjà de nombreuses infrastructures gérées par le Port autonome de Paris ainsi que des entreprises et des pôles économiques importants. Les industries sont aussi des utilisatrices et consommatrices d'eau de Seine.

L'exploitation de la Seine et de ses berges doit se faire dans le respect du milieu aquatique et de l'environnement en général et des activités concurrentes.

La Seine et ses abords sont donc des lieux économiques et des infrastructures de transport incontournables mais ce sont aussi des espaces naturels vivants. Le renforcement des pôles industriels et portuaires doit aller de pair avec l'amélioration de leur insertion paysagère et d'une meilleure prise en compte des contraintes liées à l'écosystème aquatique et des dégradations des rives provoquées par le trafic industriel et commercial.

Les signataires s'engagent à assurer la bonne prise en compte de ces considérations dans les actions d'aménagement.

Article III Mettre en valeur les berges en tant qu'espaces de vie et de loisirs

La volonté des Franciliens de retrouver leur fleuve et ses berges afin d'y établir des espaces de loisirs, de promenade, sportifs ou ludiques doit conduire à :

favoriser le maintien et le renforcement de la biodiversité

- en préservant les milieux naturels existants
- en reconstituant des habitats naturels
- en utilisant le fleuve comme un écosystème.

réhabiliter les protections des berges à caractère naturel

- par l'utilisation des techniques douces de génie végétal
- par la mise en œuvre de techniques mixtes dans les endroits le nécessitant
- par la préservation des berges encore à l'état naturel.

favoriser la mise en valeur des sites remarquables tant par leur situation, leur passé historique ou leur caractère patrimonial

- en développant les circuits de promenade douce à partir des gares
- en réhabilitant et en créant des escales fluviales pour le trafic touristique
- en rétablissant les bacs traversiers sur les lies chaque fois que c'est possible ou en construisant des passerelles piétonnes
- en aidant au développement harmonieux de l'habitat flottant dans une gestion claire, locale et acceptable par tous
- en organisant des événements culturels ou sportifs autour et sur le fleuve
- en encourageant les travaux de recherche naturaliste et de connaissance comme les inventaires faunistiques et floristiques
- en développant des actions d'éducation à l'environnement, des outils pédagogiques et de communication et d'animation auprès du public
- en incitant les partenaires privés ou les collectivités riveraines à la réhabilitation ou à la construction des établissements sportifs, de loisirs, muséographiques et de restauration notamment des guinguettes en contact direct avec le fleuve.

Les signataires s'engagent à encourager préférentiellement ces techniques protectrices de l'environnement avec la coopération des collectivités riveraines dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.

Article IV Lutter contre les inondations

En dépit des nombreux travaux d'aménagement entrepris depuis des décennies, une crue centennale du type de celle de 1910 est une menace d'autant plus redoutable pour la région que l'urbanisation de l'Ile-de-France a rendu certaines zones particulièrement vulnérables.

Il convient donc :

- d'augmenter le stockage des eaux de pluie le plus en amont possible
- de développer les aménagements de perméabilisation des terrains et de rétention à la parcelle
- de réserver et développer les zones d'expansion des crues

Ça commence à bouger...

Pour tous ceux que la chose publique passionne, l'une des plus grandes satisfactions est de voir que... « ça commence à bouger ». Nous avons trop à souffrir des habitudes indéracinables, de l'inertie et de sa force redoutable, des blocages en tous genres. Les pessimistes qui ne nous parlent que du « déclin » ont tort, du moins voulons-nous le croire, mais ils ont tout de même raison de souligner que, trop souvent, nous nous refusons à voir les choses en face, à écouter les autres, à comprendre que notre monde change et que de nouvelles exigences apparaissent.

Depuis des années maintenant, « *La Seine en Partage* » mène un combat que nous savons juste. Nous nous battons et débattons pour que les Franciliens, des plus hautes autorités au plus modeste des citoyens, comprennent que notre région possède un atout considérable, un « *trésor inépuisable* » et qu'il est absurde que nous continuions à le négliger : la Seine.

L'Histoire et la géographie le prouvent. C'est grâce à la Seine qu'au fil des siècles notre région est devenue ce qu'elle est. C'est par la Seine que sont arrivés les hommes, les matériaux de construction de nos villes, de nos cathédrales. C'est au bord de la Seine que, tout naturellement, se sont rassemblés les hommes pour vivre ensemble, pour travailler, pour échanger. Ingrats, inconscients, nous l'avons oublié.

Mais aujourd'hui, tout exige que nous trouvions le « *berceau* » de notre région. Dans l'univers de béton souvent débridé que leur ont imposé les « *temps modernes* », nos concitoyens veulent retrouver un peu de vérité, de nature... d'eau fraîche. L'écologie bien comprise n'est pas une mode. Elle est une exigence, un besoin que chacun éprouve chaque jour davantage. Or, quoi de plus naturel, de plus vrai que notre fleuve qui s'écoule doucement au cœur de notre région, sans rancune pour notre mépris ?

En même temps, ceux qui se déplacent - c'est-à-dire chacun d'entre nous - ont compris que, dans notre mégapole, la route et le rail étaient sursaturés, à l'ère du « *tout voiture* » et du TGV. Or, la Seine, indifférente à tous les aléas, nous offre toujours le plus beau des axes de communication. Elle nous attend.

Aménager ses berges, c'est retrouver la vie

Mais il y a peut-être plus important encore. On nous dit que nous ne savons plus qui nous sommes, que nous avons perdu notre « *identité* », qu'il n'y a plus de

« *liens* » entre nous, que nous n'avons pas su créer ou recréer notre « *communauté* ». Jadis, ceux qu'on n'appelait pas encore des Franciliens mais qui vivaient ici, dans nos villes et nos villages riverains, se retrouvaient pour se connaître, pour se parler, pour se comprendre, pour faire la fête sur les bords de la Seine, le lien suprême, le plus naturel qui les rassemblait tous. Nous pourrions sans doute nous en souvenir.

Mais, justement, les choses commencent à bouger. Nous n'aurons pas la prétention de croire que nous en sommes les seuls responsables. Les exigences... l'exigeaient. Mais qu'on nous permette de nous en réjouir.

Nos grands « *aménageurs* » ont enfin compris qu'il fallait creuser le Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe pour permettre à notre région d'entrer de plain pied dans l'Europe fluviale à l'heure où, évidemment, le transport fluvial va retrouver toute son importance.

Et, en même temps, ce qui nous réjouit presque davantage encore, beaucoup de nos villes riveraines se lancent dans ce que nous avons appelé, lors d'un de nos premiers colloques, « *La reconquête des berges de la Seine* ».

Dans ce numéro d' « **Au fil de la Seine** » nous vous présentons trois exemples : Saintry-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis et Courbevoie. Trois communes bien différentes à tous égards. Saintry-sur-Seine, une charmante bourgade de l'Essonne nostalgique de ses écrevisses de jadis, L'Île-Saint-Denis, une commune insulaire de la Seine Saint-Denis qui était devenue un îlot-dortoir, Courbevoie, la grande ville qui a la chance d'avoir sur son territoire une partie de la Défense. Ces trois communes, aussi différentes soient-elles, ont décidé de reconquérir et d'aménager leurs berges. Parce que les citoyens le demandaient, parce qu'elles voulaient améliorer leur « *image* », parce qu'elles ont compris qu'une ville plus agréable attirait de nouveaux habitants, des touristes, des investisseurs.

Parce qu'elles avaient compris qu'aménager ses berges, c'est retrouver la vie. ■

Yves Jégo,
Président-fondateur de « *La Seine en Partage* »,
Député de Seine-et-Marne,
Maire de Montereau-Fault-Yonne

Le Conseil général des Hauts-de-Seine ayant fait « sauter le verrou » du port fluvial **Courbevoie part à la reconquête de sa berge**



© Valérie Destandès

*La berge de Courbevoie
en 2010 et la même
aujourd'hui*

Tout le monde connaît Courbevoie, l'une des grandes villes (80.000 habitants) riveraines de la Seine dans la toute proche banlieue parisienne. Courbevoie a, de plus, la chance de bénéficier de l'un des plus beaux paysages de notre fleuve dans notre région puisque la ville partage avec Neuilly (qui lui fait face sur l'autre rive) le privilège d'avoir, à ses pieds, ancrée à jamais au milieu du fleuve, l'île de la Grande Jatte, son charme et ses frondaisons.

Certains rappellent aussi, avec sans doute une petite pointe de jalousie dans la voix, que Courbevoie possède une bonne partie du fameux quartier de la Défense avec ses innombrables sièges sociaux de très grandes sociétés.

Bref, Courbevoie est une ville bien placée, moderne, dynamique qui a réussi, au cours de ces dernières décennies, toutes les mutations qu'imposait l'évolution, à marche forcée, de notre région.

Ville industrielle et de PME à la fin des années 50 avec encore certains quartiers à la limite de la pauvreté, elle est devenue, dès le début des années 80, une ville résolument tertiaire, ses usines et ses ateliers faisant place à des ensembles de bureaux

ultra-modernes attirant aujourd'hui chaque matin 80.000 salariés (sans compter ceux de la Défense) alors que ses immeubles un peu délabrés étaient remplacés par des quartiers résidentiels.

Le député-maire de la ville, Jacques Kossowski, a d'ailleurs fait savoir qu'à ses yeux Courbevoie avait désormais « assez de bureaux » et a rappelé qu'une convention avec l'Etat impose dorénavant la construction de 2,80 m² de logement pour chaque nouveau m² de bureaux.

Les Courbevoisiens avaient tout pour être heureux. Mais il leur manquait une chose : la verdure, autant dire la nature, ce qui est un comble quand on est riverain de la Seine et qu'on est à deux pas du Bois de Boulogne, du Parc de Saint Cloud et de la Forêt de Meudon.

Avec seulement 15 m² d'espaces verts par habitant, Courbevoie a l'un des taux d'espaces verts les plus faibles du département des Hauts-de-Seine. C'est sans doute là une des rançons de leur succès, mais les Courbevoisiens ressentent de plus en plus mal ce triomphe du béton même s'ils sont fiers d'avoir obtenu, en 2004, leur « 4^{ème} fleur » au Concours des villes fleuries.



*A Courbevoie,
les tours de la Défense se
reflètent dans la Seine*



Et tout le monde est tombé d'accord pour penser qu'ici comme ailleurs la Seine était la meilleure chance qu'on avait pour retrouver cette nature. Les Courbevoisiens se sont donc mis à regarder avec envie leurs trois kilomètres de berge qu'ils avaient totalement oubliés depuis si longtemps.

Le spectacle de cette berge aurait pu en décourager plus d'un. Un port fluvial qui avait connu une activité flamboyante lors de la construction de la Défense mais qui était, depuis des années, pratiquement à l'abandon, une déchetterie, une sablière... En un mot, un décor pour film policier de série B. Avec, en plus, en fond sonore, le vacarme incessant de la circulation puisque, comble de malheur, la départementale 7, célèbre pour ses embouteillages, longe la berge.



Promontoire au-dessus du fleuve, les « belvédères » offriront aux promeneurs une vue exceptionnelle sur la Seine

Mais Courbevoie n'avait guère le choix et savait pouvoir compter sur le Conseil général des Hauts-de-Seine qui souhaite, depuis longtemps, implanter une « *trame verte continue* » tout au long de ses 66 kilomètres de berges de la Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Rueil-Malmaison sur la rive gauche, de Boulogne-Billancourt à Levallois sur la rive droite.

Or, comme l'a rappelé Odile Fourcade, vice-présidente du Conseil général chargée de l'environnement : « *Courbevoie constituait un verrou qu'il fallait faire sauter* ».

En fait, pour Courbevoie, le problème était double. Il fallait d'abord récupérer la berge et l'aménager en un grand espace vert essentiellement destiné à la promenade et aux loisirs des habitants.

Il fallait, ensuite, faire en sorte que cette berge reconquise soit accessible à la population, c'est-à-dire que les piétons puissent franchir sans encombre la redoutable départementale 7 avec ses 50.000 voitures/jour. Curieusement, une partie de cette départementale à quatre voies avait été à moitié recouverte, sur deux voies, coté ville, et sur quelques centaines de mètres, par ce que les Courbevoisiens appelaient la « *Dalle du Front de Seine* ».

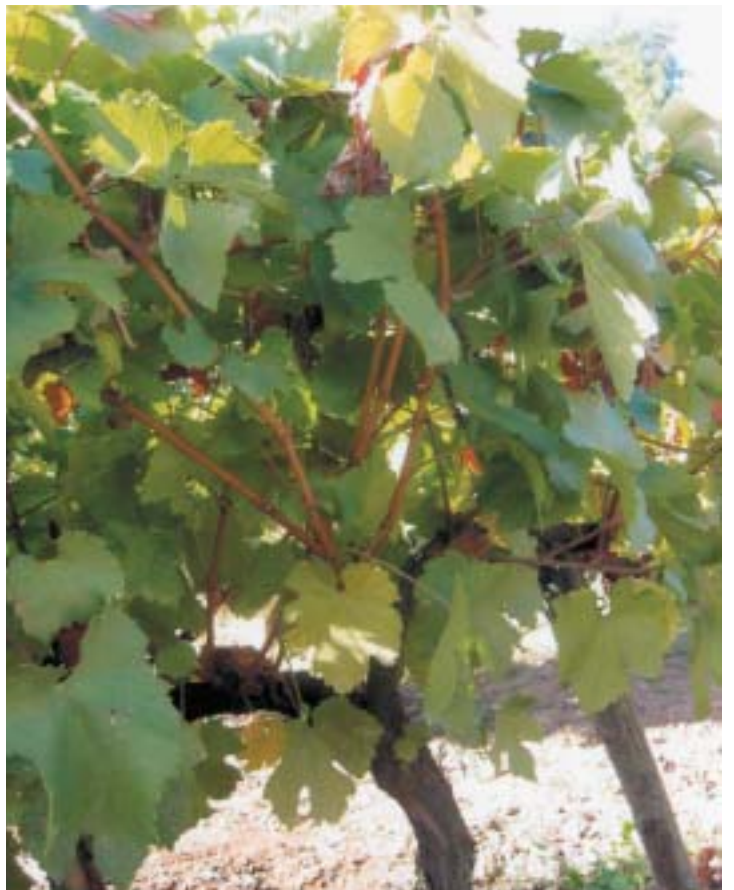
Le projet finalement choisi après deux années de concertation va maintenant être soumis à enquête publique et, si tout va bien, les travaux commenceront en 2008 pour se terminer en 2010. Tel qu'il est actuellement, ce projet est plus que séduisant et devrait, évidemment, transformer (dans le très bon sens) et le paysage et la vie des Courbevoisiens.

Presque la Promenade des Anglais...

Ce qui a tout permis a été la cession par le Port autonome de Paris au Conseil général des Hauts-de-Seine de 9.000 m² de berge. Le « *verrou* » ayant ainsi sauté, le reste n'était plus qu'une affaire d'architectes et de paysagistes, voire de goût. Les maquettes, les dessins, les projections semblent enthousiasmer tous ceux qui les ont vus.

Le principe est simple : on aura, tout au long de la rive, sur 1.700 mètres, **une très large promenade** plantée d'arbres, de gazon et de fleurs. En allant dans le sens du courant, après avoir quitté Puteaux, à la hauteur du Pont de Neuilly, on trouvera en longeant, bien sûr, la Seine, tout au long de cette promenade : d'abord, **les locaux du SNBS**, le célèbre club d'aviron de Courbevoie au palmarès international et fierté de la ville, puis **une Base nautique**, puis **le Port public**, puis **le Belvédère du Port**, puis **la buvette**, puis **le Ponton pour les bateaux-bus**, puis **le Port de plaisance**, puis une **la rampe**, puis on passera sous le Pont de Courbevoie, avant d'arriver au **Belvédère du Parc** (à la hauteur du Parc de Bécon), les « *Belvédères* » étant de larges plates-formes qui, comme des promontoires artificiels, avancent au dessus du fleuve pour offrir aux promeneurs des points de vue exceptionnels.

Tout cela sera, bien sûr, agrémenté avec des bancs, de beaux dallages, des balustrades de bois, des niveaux différents et, grâce aux gigantesques massifs de fleurs prévus, pourrait presque rappeler par moments (et par beau temps)... la promenade des Anglais à Nice.



Il n'y a pas que la Défense à Courbevoie...





© Yann Rossignol
L'escalier monumental du parc de Bécon, fierté des Courbevoisiens

Restait le problème de la départementale, avec ses voitures dangereuses et son vacarme assourdissant. Il y aura, d'abord, un « **mur anti-bruit** » qu'on nous garantit efficace tout au long de la promenade. Ensuite, pour l'accessibilité, **une passerelle et des escaliers** seront construits pour pouvoir « *enjamber* », directement de la « *Dalle du Front de Seine* », la partie jusqu'ici non couverte de cette D.7 et rejoindre la promenade sans même avoir vu de voitures. Ailleurs, de part et d'autre de la Dalle, des passerelles seront installées pour enjamber, là aussi, sans risques le flot des voitures.

Quant aux rues descendant de l'Hôtel de Ville jusqu'à la Seine seront transformées en rues piétonnes et arborées.

Il ne fait aucun doute que ce projet qui pourrait inspirer un certain nombre d'autres communes riveraines qui, elles aussi, ont laissé à l'abandon leurs berges, va changer résolument l'image de Courbevoie et il y a de fortes chances qu'il permette à beaucoup de Franciliens de découvrir qu'« *il n'y a pas que la Défense à Courbevoie* », selon le nouveau slogan lancé par certains Courbevoisiens.

Il n'y a pas que la Défense à Courbevoie...

Ces Franciliens viendront découvrir la berge retrouvée et ils apprendront, à leur plus grande surprise, qu'à l'ombre des hautes tours de la Défense il y a quelques trésors de notre région parmi les plus inconnus.

Il y a, d'abord et avant tout, ce qui reste du château de Bécon c'est-à-dire essentiellement un superbe parc à travers duquel errent encore les souvenirs de... Charlemagne qui avait fait établir ici une première tour de guet, de Richelieu qui aurait fait construire ici une résidence « *d'été* » et du comte Orsini qui avait fait édifier un immense château, hélas, détruit lors des bombardements de 1943. Mais le parc qui descend jusqu'à la Seine conserve toujours quelques vestiges émouvants comme l'Escalier monumental, la Fontaine aux Antiques, quelques statues éparses ou les caves, car

Courbevoie était jadis célèbre pour son vin et qu'on produit d'ailleurs encore aujourd'hui (en toute petite quantité, 500 bouteilles par an) un petit vin blanc, cépage Sauvignon, le « *Château Bécon* » qui se laisse boire et que les Courbevoisiens s'arrachent.

La patrie de Léonie Bathiat et de Louis-Ferdinand Destouches

Il y a aussi (qui mérite si ce n'est la voyage du moins le détour) et toujours dans le parc de Bécon, l'étonnant musée Roybet-Fould. Etonnant parce que son bâtiment est l'ancien Pavillon de la Suède et de la Norvège de l'Exposition universelle de 1878, exemple extraordinaire de l'architecture scandinave du XIX^{ème} siècle, étonnant aussi par les pièces qu'il renferme et notamment quelques unes de plus belles œuvres du grand Carpeau qui passa les dernières années de sa vie à Courbevoie, une stupéfiante collection de poupées dont certaines datent du XVII^{ème} siècle et une collection (complète et inattendue) des... affiches Banania.



© Valérie Destandès

L'étonnant musée Roybet-Fould, souvenir scandinave de l'exposition de 1878

A quelques pas du musée, on peut voir aussi, encore plus étonnant, le Pavillon de l'Inde de cette même Exposition universelle de 1878 avec ses coupes à bulbe qui tentent, en vain, de rappeler le Taj Mahal.

En flânant à travers Courbevoie, nos Franciliens pourront encore découvrir l'Eglise Saint Pierre-Saint Paul, l'une des très rares églises de France à avoir été édifiées pendant la Révolution et qui ressemble à s'y méprendre au Panthéon de Rome, ce qui reste de l'ancienne caserne Charras qui fut au XVIII^{ème} la caserne des Gardes Suisses (et où Alfred de Vigny fut officier) et, pour les amateurs de l'architecture des années 50, les Usines Guerlain.

Autant de preuves encore visibles que... Courbevoie existait bien avant la Défense.

Mais Courbevoie a toujours aimé la discrétion. Ses deux « *enfants* » les plus célèbres s'appelaient... Léonie Bathiat et Louis-Ferdinand Destouches. C'étaient Arletty et Céline ! ■

Pascale Dugat

L'Île-Saint-Denis, à 10 km de Paris, dans le 93
Les Ilodionysiens veulent créer...
Belle-Île-en-Seine



*Une île qui avance
en allant de l'avant*





Les Ilodionysiens sont des rebelles. Déjà au VIII^{ème} siècle ils rançonnaient les bateliers de l'époque qui osaient s'aventurer autour de leur île. Aujourd'hui, ils refusent de se laisser dévorés par la banlieue qui les entoure, l'urbanisme sauvage, les fumées industrielles.

Curieuse commune, unique en son genre puisqu'elle est la seule en France à n'être constituée que par une île - « *une île qui, de plus, est entourée d'eau* », comme diraient les adeptes d'Alphonse Allais -, L'Ile-Saint-Denis en a assez que certains s'imaginent qu'elle est un quartier de Saint Denis et que d'autres pensent encore qu'une commune située à 10 kilomètres de Paris et en Seine-Saint-Denis ne pourrait pas être un îlot de verdure où il fait bon vivre.

Les Ilodionysiens ont donc décidé de relever le défi, mieux même, de transformer leur île en une sorte de « *laboratoire expérimental* » où l'on pourrait démontrer que la Seine et l'insularité sont des atouts considérables à la fois pour améliorer la qualité de vie quotidienne de chacun et créer (ou recréer) ce que le maire, Michel Bourgain, aime appeler la « *fraternité d'un village* ».

Au départ, personne n'y croyait. L'Ile-Saint-Denis n'était plus depuis bien longtemps couverte de pâturages et de potagers et avait été désertée par les canotiers, les baigneurs, les pêcheurs et les peintres qui, sur les pas de Manet et de Sisley, avaient fait sa réputation. Plus personne ne pouvait imaginer que c'était au cœur de L'Ile-Saint-Denis que Manet avait dessiné son fameux « *Déjeuner sur l'herbe* ». Plus personne n'aurait eu l'idée de venir ici déjeuner sur l'herbe. L'île était devenue industrielle, envahie d'usines fumantes et de HLM sans âme.

Mais il y a toujours deux façons de présenter les réalités. On pouvait dire que cette île de 100 hectares, longue de 7 km et large de 300 mètres (dans sa plus grande largeur) n'était qu'une petite cité dortoir avec ses 7.000 habitants et ses 68 % de logements sociaux ou... que ce « *miracle de la*

nature » que la Seine avait lové dans un de ses méandres offrait à qui voulait s'en occuper 14 kilomètres de berges, dont 60 % à l'état naturel, un plan d'eau de 77 hectares et un parc de 30 hectares.

Les Ilodionysiens avaient donc le choix entre se noyer dans l'anonymat dévastateur des banlieues ou jouer de leur particularisme de riverains et, plus encore, d'insulaires, l'insularité étant « *le fin du fin* » de la riveraineté.

Le maire - qui semble être suivi en cela par tous, au-delà des clivages politiques - ne cache pas ses ambitions : il veut faire de L'Ile-Saint-Denis... Belle-Ile-en-Seine.

Il ne va naturellement pas demander au Conseil d'Etat de changer le nom de sa commune mais il va :

- aménager l'ensemble de ses 14 kilomètres de berges avec un chemin piétonnier pour que chacun puisse se promener agréablement tout tour de la ville,
- installer des « *points de vue* » sur des balcons en encorbellement dominant le fleuve pour qu'on puisse se repaître de son spectacle,
- mieux aménager les berges où s'amarrèrent les bateaux-logements et les bateaux-bureaux,
- créer, sur le petit bras du fleuve, une grande base de loisirs nautiques, re-dynamiser toutes les activités nautiques, canoë, pêche à la ligne, avec des initiations pour les jeunes, faciliter l'installation de nouvelles guinguettes pour redonner à la berge son rôle festif indispensable,
- inaugurer un bac pour mieux ouvrir l'île aux promeneurs du... continent.

Des interlocuteurs qui changent tous les 18 mois

Visiblement, le rêve du maire est non seulement d'améliorer la vie quotidienne des Ilodionysiens mais aussi de transformer de fond en comble l'image de sa ville afin d'attirer de nouveaux habitants, de nouveaux investisseurs, en créant, grâce à la Seine, un centre de loisirs écologique au cœur d'une région bien souvent dépourvue d'espaces naturels.

Le maire ne cache pas les difficultés qu'il a à affronter, « *les murs auxquels il se heurte et qu'il doit escalader* » tant à propos des financements que des autorisations en tous genres. Il a noté que tous ses interlocuteurs dans tous les organismes officiels par lesquels il est bien obligé de passer changeaient « *en moyenne... tous les 18 mois* ». Son projet de base de loisirs semblait sur le point d'être finalisé quand tous ceux qui avaient, avec lui, étudié le dossier dans les différents bureaux de l'administration et qui donc connaissaient ce dossier ont été changés. Il a pratiquement tout fallu reprendre à zéro !

Pour l'instant, la mairie a déjà créé une navette fluviale qui permet aux Ilodionysiens d'aller du centre au sud de leur île en évitant les effroyables bouchons créés par les trois axes routiers qui traversent la commune. Ce n'est qu'un tout premier pas... sur l'eau que les Ilodionysiens semblent apprécier avec enthousiasme.

Les Ilodionysiens, et à commencer par leur maire, espèrent bien qu'après le succès de cette première expérience, un des innombrables projets de « *ligne fluviale régionale* » permettant d'aller de l'ouest à l'est de Paris, par la Seine, sur des bateaux-bus, finira par aboutir.

Ils y sont, semble-t-il, beaucoup plus favorables qu'au prolongement du fameux tramway T1 qui, dès 2010, traversera (coupera en deux ?) leur île pour aller jusqu'à Asnières-Gennevilliers et dont le tracé a menacé un temps « *le* » vieux pont de pierres et de fer auxquels ils sont tant attachés. Rebelles, les Dionysiens se sont mobilisés pour sauver « *leur* » pont et ont finalement eu gain de cause. Cette année, ils ont, d'ailleurs, tenu à fêter cette victoire en même temps que le centenaire de ce pont, avec bal et feux d'artifice.

Autre projet en cours de réalisation : la métamorphose d'entrepôts délabrés (les anciens entrepôts des Galeries Lafayette et du Printemps) qui se trouvent en bord de Seine et qui vont devenir des logements pour 3.000 chanceux qui auront « *l'une des plus belles vues de la région sur notre fleuve* ». Ce qui portera la population de L'Île-Saint-Denis à 10.000 habitants.

Il va sans dire que les 30 hectares du Parc départemental sont, avec la Seine, l'un des atouts de L'Île-Saint-Denis. 600.000 visiteurs s'y promènent déjà chaque année et toutes les manifestations qui s'y déroulent, notamment les expositions dans la « *Maison du Parc* » attirent de plus en plus de monde. La Seine et le Parc sont indissociables désormais.

On aurait tort cependant de croire que l'insularité dont les Ilodionysiens sont si fiers les inciterait à se renfermer sur ou dans leur île.

« *Notre île, dit un élu, n'est pas un récif perdu dans l'océan de la banlieue francilienne. Elle doit, au contraire, devenir un joyau au milieu d'un écrin, un lieu de rencontres, de retrouvailles, de découvertes des uns et des autres. Toute l'agglomération doit s'y retrouver, mais aussi tout le département, toute la région et plus encore* ».

En jouant à fond la carte de l'intercommunalité, L'Île-Saint-Denis est bien souvent l'élément moteur de la Communauté d'agglomération « *Plaine Commune* » qui regroupe 8 communes et 310.000 habitants. Avec un monde associatif particu-

lièrement dynamique (70 associations pour 7.000 habitants), ses comités de quartiers, ses commissions municipales ouvertes aux habitants, ses fonds d'initiative locale, l'île est maintenant regardée, dans ce département de la Seine-Saint-Denis où ne manquent pas les problèmes, comme un laboratoire particulièrement intéressant.



Mais la « *petite île* » entend dépasser les frontières de l'agglomération et du département. Aussi incroyable que cela puisse paraître, elle est devenue l'une des capitales du « *commerce équitable* ». C'est, en effet, dans « *La Nef* », une audacieuse construction qui ressemble presque à un grand bateau qui serait venu du bout du monde s'amarrer ici, à la pointe sud de l'île, que se tient désormais le « *Salon international pour un commerce équitable* ».

Et tout cela parce que... la Seine passait par là. ■

P.D.

Les Ilodyoniens se sont battus pour garder leur pont centenaire et ils ont gagné

Crédit photos :
Hôtel de Ville de
L'Île-Saint-Denis

A Saintry-sur-Seine dans l'Essonne

Les habitants ont relevé leurs manches pour aménager leur berge



*La décharge
publique
a disparu,
on attend
les écrevisses*

Saintry-sur-Seine fait partie de ces petites villes riveraines de la Seine en Ile-de-France dont on parle rarement parce qu'elles sont... heureuses et ne souhaitent peut-être pas trop le faire savoir.

Ceux qui se contentent de regarder une carte pensent que cette commune de l'Essonne ressemble à beaucoup de villes de banlieue, mi industrielles mi dortoir. Et les Saintryens de sourire...

Saintry n'est, en effet, ni une ville de banlieue, ni une ville industrielle, c'est une charmante cité résidentielle, un village, serait-on tenté de dire, presque un « bourg ». Et si les 5.000 Saintryens observent parfois les riverains « *d'en face* », qui habitent à Corbeil-Essonnes ou à Evry, c'est pour se dire qu'ils ont, eux, bien de la chance d'habiter du bon côté de la Seine, dans un îlot encore protégé, où l'on peut ressentir les fraîcheurs des forêts de

Rougeau et de Sénart, tout en étant pourtant si près de Paris.

Saintry a sans doute mille ans d'histoire puisque son nom qui s'écrivait alors « *Sintreio* » apparaît dans une charte de Robert I^{er} datée de 1029. Mille ans de vie heureuse qui se sont passés, d'après ce qu'on peut en savoir, à cultiver la vigne, à chasser le cerf, à pêcher les écrevisses et à se baigner dans la Seine au lieu dit « *Le Port du Curé* ».

Le blason de la commune est d'ailleurs révélateur. Au milieu : des vagues pour bien rappeler que la Seine est au cœur de la vie saintryenne ; au dessus et en dessous : des feuilles de ginkgo, l'arbre qui vit mille ans (lui aussi) et qu'on trouve encore dans les forêts voisines ; et, en dessous encore : des grappes de raisin. Ne manquent que les écrevisses.

Naturellement, les choses ont fini par se gâter. Les écrevisses ont pratiquement disparu et surtout le phylloxéra a dévasté les vignes. Restait la Seine.

Ici comme ailleurs, on l'a longtemps négligée, oubliée même. La rive n'était plus guère fréquentable, transformée par endroit en décharge publique.

Jusqu'au jour où les Saintryens en ont eu assez et où un ancien pilote du Concorde prenant sa retraite, Michel Doumax, a eu la bonne idée d'atterrir à la mairie, bien décidé avec toute son équipe pour ne pas dire son équipage à faire redécouvrir Saintry en se servant de l'atout essentiel de la ville : sa « riveraineté ».

Comme souvent, tout a d'abord été très compliqué. Tous les maires riverains le savent : les textes sont toujours nombreux, généralement flous, parfois contradictoires et plus encore dès qu'il s'agit des fleuves, des cours d'eau, des rives, des berges, des chemins de halage et de contre-halage.

Pour pouvoir « faire quelque chose » de ses trois kilomètres de berges et notamment autre chose qu'un dépôt d'ordures, la commune a donc décidé d'acheter, dans un premier temps, un kilomètre de ces trois kilomètres. Pour faire un test mais aussi pour se prouver à elle-même (et aux autres) que quand une commune, aussi modeste soit-elle, décidait de prendre les choses en main, tout pouvait changer.

« Les écrevisses vont peut-être revenir »

Au printemps dernier, le maire, tout son conseil municipal et une bonne partie de la population saintryenne (les « vrais Saintryens », dit-on) ont retroussé leurs manches et sont allés eux-mêmes nettoyer, débiter, « leur » rive. Ils y ont trouvé des décennies d'ordures. Plusieurs tonnes de ferraille, de verre, de matériels rouillés, de n'importe quoi.

Un des ces bénévoles dit encore aujourd'hui : « Ça a été formidable. Nous avons passé la journée au milieu d'une saleté repoussante, dans une odeur infecte, nous étions tous plus dégoûtants les uns que les autres. Mais c'était en même temps une grande fête. Nous étions tous heureux comme jamais. Heureux, d'abord, d'être ensemble, tous les Saintryens, comme jadis, quand il y avait la fête des vendanges à Saintry. Mais heureux aussi de récupérer « notre » berge. De transformer cette décharge qui nous empêchait, bien sûr, de profiter de la Seine, en une jolie promenade, pour nous, pour les enfants, pour les amoureux. Le soir, avant d'aller prendre une douche, nous avons tous regardé le

résultat de notre travail et on riait de plaisir. C'était comme si nous avions gagné un match ».

Naturellement, après ce premier grand coup de balai donné par la population elle-même - mais qui démontrait ainsi sa détermination - la municipalité a continué l'aménagement de la berge en préparant un vrai chemin pédestre. A terme, le maire qui « pilote » au sens exact du terme, ce projet veut que chacun puisse se promener le long des trois kilomètres de la berge saintryenne et que ce chemin pédestre riverain soit relié au parc de Saint-Pierre-du-Perray, commune voisine mais qui n'est pas riveraine, et aux forêts de Rougeau et de Sénart pour former « la plus belle balade qui soit dans notre région ».





La plus belle balade de la région

Pourquoi les Saintryens se sont-ils lancés dans une telle aventure ? « Pour nous, bien sûr ! » répondent-ils en chœur. Les vieux disent : « Les écrevisses vont, peut-être, revenir, mais ce n'est pas sûr. En tous les cas, il y avait aussi du bon poisson dans le coin. Mais le goujon, il n'aime pas les dépôts d'ordures. Maintenant, il va peut-être revenir ». Les jeunes ajoutent : « C'était quand même trop bête d'avoir un truc merveilleux et de l'avoir laissé comme ça. On a une chance folle, à Saintry, d'être au bord de la Seine et on ne pouvait pas en profiter. Ca va nous changer la vie ! »

Les élus semblent voir plus loin encore. D'abord, il y a le tourisme. Une berge bien aménagée, avec son chemin pédestre, ses espaces verts, ses espaces de loisirs et - qui sait ? - un petit port de plaisance (un investisseur privé étudie une ancienne sablière à ce propos) attirerait, évidemment, beaucoup de gens de la région, à la recherche de calme et désireux de retrouver la nature.

Ensuite, il est prouvé que les investisseurs, ceux qui créent des emplois, et qui ont l'embarras du choix pour leur implantation étudient désormais de très près ce qu'ils appellent « l'agrément du site ». Or, pour une ville de la région parisienne, quelques kilomètres de berges joliment aménagées sont un atout qui pèse.

Mais la sauvegarde du « patrimoine écologique » ne se limite pas au fleuve et à ses berges. Le fleuve fait partie d'un ensemble qu'il fait vivre et dont il se nourrit. Les Saintryens l'ont bien compris et c'est pourquoi la ville a aussi acheté, toujours en

bordure de la Seine, un terrain de 6 hectares, « La peupleraie » qu'elle a l'intention de transformer non seulement en espace de détente mais aussi en « mini-réserve écologique », en créant ici une prairie pâturée, une prairie de fauche, une marre pastorale, un verger traditionnel, en plantant des haies, des arbres isolés et même en replantant... des vignes. Bref, 6 hectares qui recréeront un peu le Saintry de la belle époque.

On ne sait pas encore ce que sera le vin de ces vignes mais on sait déjà que les familles retrouveront avec plaisir cette nature ressuscitée. On sait aussi que grâce à tout cet ensemble, la berge et la peupleraie, on pourra sauvegarder bien des espèces végétales et animales qui commençaient à trouver que la région n'était plus guère fréquentable ne serait-ce, pour les animaux, que parce que leurs habitats disparaissaient au fil des ans.

La municipalité a fait faire l'inventaire de ce patrimoine plus ou moins en péril. C'est simple : il s'agit de sauvegarder 222 espèces végétales et 69 espèces animales (allant des oiseaux aux insectes). Les enfants de Saintry pourront ainsi ouvrir le plus beau des livres de la nature.

Les Saintryens risquent dans les mois qui viennent - les travaux sont prévus pour les deux années à venir - de perdre un peu de leur tranquillité. Saintry pourrait bien devenir une ville exemplaire à visiter. ■

P.D.

*Credit photos :
Hôtel de Ville de
Saintry-sur-Seine*

Bateaux-chapelles

Des péniches chargées de charité



Une église pas tout à fait comme les autres, le « Je Sers »

A la fois églises et écoles, sacrés et profanes, les bateaux-chapelles s'emploient depuis la fin du XIX^{ème} siècle à œuvrer en faveur des marins. A l'origine, ces églises flottantes sillonnaient les voies navigables françaises pour « porter la bonne parole », mais au fil de l'eau leur mission a progressivement acquis un véritable rôle d'assistant social. Et si aujourd'hui leur nombre ne se compte plus que sur les doigts de la main, nul ne doute de leur contribution à l'adaptation et à l'épanouissement du monde batelier vers le monde extérieur.

Difficile de fréquenter l'école et le catéchisme dans une paroisse fixe quand on est fils de marinier. En effet, constituée d'une population d'environ 90.000 âmes réparties sur quelques 15.000 bateaux, le monde batelier de la fin du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle, mène une vie hors norme comparée à notre société fondée sur la sédentarité. Aucune loi sociale n'est d'ailleurs adaptée à ces éternels nomades pour qui le travail et l'habitation sont indissociables. Fort de ce constat, les religieux catholiques et les missionnaires protestants sont les premiers à imaginer un

moyen pour combler les lacunes de cette situation insolite en créant des bateaux-chapelles.

Des « arches » protestantes...

C'est un voilier américain de la Mission Evangélique, le « *Herald of Mercy* » (Messager de la Miséricorde), qui fut le premier bateau à fréquenter dès 1890 les eaux fluviales françaises pour prêcher les minorités protestantes.

Convaincue de la nécessité d'utiliser les voies fluviales toute l'année pour atteindre ces populations, la Mission Evangélique Française décida donc de faire construire deux bateaux.

La première unité à voir le jour fut le « *Bon Messenger* », sorte d'Arche de Noé longue de 25 mètres, à l'aspect peu conventionnel pour l'époque. Tel une péniche chapeauté d'un long bâtiment percé de 4 baies, le bateau assura sa mission divine essentiellement sur la Marne jusqu'à « *La Grande Guerre* ». Coulé en 1914, il fut remis à flot et continua à naviguer. Il fut détruit en 1966.

« *La Bonne Nouvelle* » fut quant à elle livrée en 1910. Construite également en bois selon le même plan que *le Bon Messager*, cette unité plus longue (38,50 m sur 5 de large) était ornée d'un petit clocher sur l'arrière. Elle véhicula « *la bonne parole* » de la Mission Évangélique jusqu'en 1965 en s'arrêtant dans les communes riveraines pour y tenir des offices et des conférences. Elle ne fut jamais remplacée.

Des péniches catholiques

Venues soutenir les quelques patronages catholiques et écoles de fortune mises en place sur les bords des canaux et des rivières par l'Œuvre des Mariniers, deux péniches en bois de plus de vingt mètres sillonnaient aussi le réseau fluvial français dès les années 1910. Les activités de « *l'Etoile du Matin* » et du « *Saint Pierre* » relevaient non seulement de l'éducation religieuse catholique, mais aussi de l'instruction générale. Pendant la Première Guerre mondiale, elles servirent d'abri, d'école et de lieux de culte aux habitants de villages dévastés. Dans l'Aisne, jusqu'en 1920, *le Saint Pierre* fut ainsi la seule église d'une région en ruines. Ces deux unités arrêterent leur mission au début des années trente.

« Je Sers »

C'est grâce à l'Abbé Bellanger que se perpétua cette tradition des bateaux-chapelles. Nommé en 1933 aumônier général de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, cet homme a fait le serment de se consacrer à l'apostolat des mariniers. Il crée l'Entraide Sociale Batelière (E.S.B.) en 1935 et acquiert un chaland en ciment armé de 70 mètres sur 8, dont le nom synthétise l'entreprise : « *Je Sers* ».

Réaménagé avec une salle de réunion et une banque alimentaire à l'arrière, un espace d'accueil et le bureau de l'aumônier au centre et une chapelle à l'avant, il est baptisé en 1936. Cette même année il sert d'ailleurs de cantine aux grévistes bateliers.

Au fil du temps, l'E.S.B. qui a installé son siège social sur le *Je Sers*, va inlassablement œuvrer pour l'amélioration matérielle, culturelle et sociale des bateliers. Cette vocation est à ce jour toujours entretenue par l'actuel aumônier national des bateliers, le Père Arthur Hervet.

« Le Lien »

Au début des années 70, victime de la baisse importante du trafic fluvial commercial, l'E.S.B. se voit contrainte de fermer un grand nombre de ses filiales. Stationné à Conflans-Sainte-Honorine, le *Je Sers* reste l'unique bateau-chapelle

de France. Aussi, pour offrir les mêmes services aux mariniers de la deuxième capitale de la batellerie sur l'axe fluvial Saône-Rhône, l'aumônier de la batellerie de Lyon, le père Sylvestre, aménage « *Le Lien* ».



Ce bateau en béton armé de 38,50 mètres, type Freycinet, est inauguré en 1974. Fermé en 1997 pour raisons de vétusté, il est aussitôt remplacé par un autre bateau aux mêmes caractéristiques. Aujourd'hui, *Le Lien*, bien connu à Lyon, continue ses périples et soutient ardemment les diverses activités culturelles, éducatives et sociales des mariniers du bassin Rhône-Saône.

Sur le quai de Conflans-Ste-Honorine, la chapelle des bateliers

Crédit photos : Hôtel de Ville de Conflans-Ste-Honorine

Derniers représentants de ces lieux de culte, d'aides et de culture itinérants de France, le *Je Sers* et *Le Lien* poursuivent en 2006 un apostolat qui s'exprime bien au-delà des premiers mobiles religieux pour garantir les liens sociaux au sein de la communauté de la batellerie et intégrer celle-ci à la vie de la cité proche du fleuve. ■

O.B.

« Les remorqueurs de pierre »

Le *Je sers* et *Le Lien* sont deux chalands (ou barges) en béton armé, d'où cette appellation populaire de « *remorqueurs de pierre* ». Ce procédé de fabrication très utilisé vers 1917, était un brevet apporté par les Américains pour aider la France en guerre. Il permettait de palier aux pénuries de matériaux de construction traditionnels, car tout le bois était utilisé pour les tranchées et le fer pour les armes. Ces barges qui, à l'origine, n'étaient pas pontées, effectuaient le transport du charbon à partir de Rouen vers Paris.

L'exploitation de ces unités cessa au début des années trente, à cause notamment de leur poids, environ 300 tonnes, que devaient tirer des remorqueurs également en ciment armé.

Source :

Annette Pinchedez « *Les Bateaux-Chapelles. Œuvres religieuses et sociales de la batellerie (XIX^e - XXI^e siècles)* ».

Les Cahiers du Musée de la Batellerie N°49.

MEMBRES DU BUREAU :

Présidents :

- M. Yves JEGO**, président-fondateur de l'association, député de Seine-et-Marne, maire de Montereau-Fault-Yonne, (77)
M. Jean-Louis TESTUD, président exécutif, adjoint au maire de Suresnes, (92)

Secrétaire Général :

- M. Claude BILLEREY**, maire de Boissise-le-Roi, (77)

Secrétaire Général Adjoint :

- M. Jean-Pierre LE POULAIN**, maire d'Avon (77)

Trésorier :

- M. Thierry Le MOUROUX**

Vice-présidents :

- M. René BOBET**, adjoint au maire de Saint-Fargeau-Ponthierry (77)
M. Jean DELAUNAY, adjoint au maire de Conflans-Sainte-Honorine, (78)
M. Georges GUILLO-LOHAN, maire de Samois-sur-Seine, (77)
M. Roland PATRY, conseiller municipal d'Argenteuil, (95)
M. André POSTIC, adjoint au maire d'Etiolles (91)
M. Bernard KUNTZ, président de l'association FAUVE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Tous les membres du Bureau cités ci-dessus auxquels s'ajoutent :
M. Claude LAUNAY, adjoint au maire de Bezons, (95)
M. Claude NICOLAS, adjoint au maire d'Herblay, (95)
Mme Anne DECOTTIGNIE, association ABB
M. Alain CARLIER, association ADHF
M. Jean-Louis AYME, musée de la Grenouillère

Déléguée générale :

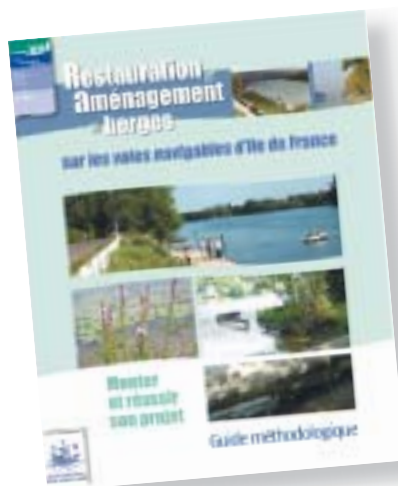
- Mlle Pascale DUGAT**

Au fil de la Seine

Directeur de la publication : René Bobet
Directeur de la rédaction : Pascale Dugat
Rédacteur en chef : Georges Guillo-Lohan
Maquette : Marie-France Lhardy-Dubois
Imprimerie : Caractère / 15 000 Aurillac
Abonnement 5 numéros 10 € / an

Si vous souhaitez adhérer à l'association « La Seine en Partage » connectez-vous sur notre site Internet www.seineenpartage.com Rubrique association / adhérez.

Tout don ou toute adhésion à l'association « La Seine en Partage » est déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Toute somme recueillie donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal.



Restauration et aménagement de berges sur les voies navigables d'Ile-de-France

UN GUIDE POUR MONTER ET RÉUSSIR SON PROJET

Les fleuves et les rivières navigables sont des milieux naturels vivants, façonnés par l'écoulement des eaux.

Au fil du temps, les berges, frontières entre la terre et l'eau, évoluent sans cesse. En Ile-de-France elles remplissent des fonctions nombreuses et parfois rivales. Leur position à la frontière de plusieurs systèmes rend complexe toute intervention.

Aujourd'hui, chacun veut reconquérir ces espaces, et beaucoup souhaitent mener à bien des projets de restauration ou d'aménagement des berges.

Ce n'est pas tâche aisée pour une collectivité qui n'a pas l'expérience de ce type d'aménagement! Afin de les aider, Voies navigables de France et l'Agence de l'eau Seine Normandie se sont associés pour financer et réaliser un guide méthodologique. Un comité de lecture associant plusieurs Conseils généraux, l'association des maires d'Ile-de-France et la « Seine en Partage » a été mis en place afin de coller au plus près aux attentes des maîtres d'ouvrages de ce type de projet.

Ce guide s'attache à proposer des conseils concrets, issus de l'analyse d'opérations réalisées en Ile-de-France ces dernières années. Sa vocation n'est pas technique puisque de nombreux ouvrages spécialisés existent déjà sur le sujet. Il s'agit plutôt de conseils sur la conduite à tenir par le maître d'ouvrage et les questions que celui-ci doit se poser pour réussir son aménagement.

Sa parution est prévue en mars prochain et il fera l'objet d'une large diffusion.

Secrétariat du Service Technique de la voie d'eau : 01 44 06 18 01.



Des documents de référence :

LES DOSSIERS DE LA SEINE EN PARTAGE

Notre association publie désormais des documents de référence : « Les dossiers de la Seine en Partage ». Chacun de ces dossiers traite à fond d'un problème intéressant particulièrement les riverains avec une présentation chiffrée du problème, son historique, une étude de tous les textes législatifs le concernant, des témoignages, etc.

Dossiers déjà parus :

- "La lutte contre les ragondins"
- "Risque d'inondation en Ile-de-France"

En cours d'édition :

- "Le domaine public fluvial"
- "Les bateaux-logements"

Si vous souhaitez recevoir un de ces dossiers, il vous suffit de nous en faire la demande.

Le transport fluvial : + 41% depuis 1997

Adressant ses vœux « à tous ceux qui animent le grand secteur économique qu'est la voie d'eau », François Bordry, président de Voies navigables de France a déclaré : « *Le transport fluvial de marchandises n'est plus seulement une affaire de conviction, de projection optimiste vers un avenir meilleur. Aujourd'hui les preuves de ses performances et de ses capacités sont évidentes aux yeux de tous. Nous achevons 2005 avec une nouvelle augmentation du trafic de marchandises approchant les 10%. On constate ainsi une progression de 41% depuis 1997, tandis que les investissements sur le réseau ont doublé en 10 ans* »

Les plus belles photos de la Seine à la Conciergerie, jusqu'au 8 mai

La Conciergerie va devenir un lieu de rendez-vous incontournable pour les amoureux de la Seine. Il y a quelques mois s'y tenait une remarquable exposition de photos d'archives évoquant les inondations de 1910. Cette année et jusqu'au 8 mai, le thème choisi est plus large et moins austère : « *La Seine et les photographes* ». Il s'agit d'une rétrospective d'une qualité exceptionnelle d'un siècle et demi de photographies ayant pour thème notre fleuve. On s'aperçoit alors que les plus grands photographes - de Robert Doisneau à Henri Cartier-Bresson, de Willy Ronis à Bruno Barbey - ont aimé la Seine et que celle-ci leur a bien rendu puisqu'elle leur a permis de réussir quelques uns de leurs plus beaux clichés.

La passerelle de Bercy est arrivée par la Seine...

La future passerelle piétonne qui reliera Bercy à Tolbiac et sera inaugurée au printemps est arrivée par la Seine « à bord » de deux barges poussées par un



pousseur, le convoi (spectaculaire) faisant 140 m. de long sur 12 de large.

Construite par la société Eiffel à Lauterbourg, dans le Bas-Rhin, elle a descendu le Rhin avant de remonter, via Le Havre, la Seine et de traverser toute la capitale sous le regard admiratif des Parisiens et d'accoster à ce qui sera désormais son port d'attache.

... la nouvelle piscine aussi

On sait qu'une piscine flottante va être installée sur la Seine par la mairie de Paris, au pied de la Très Grande Bibliothèque François Mitterrand. Longue de 91 m. et large de 20 m., elle sera composée de 7 caissons en béton.

Ces caissons arrivent, par la Seine, les uns après les autres depuis Cormeilles-en-Parisis. Il a fallu « *ballaster* » certains de ces caissons pour qu'ils puissent passer sous les deux ponts les plus bas de Paris: le Pont des Invalides et le Pont d'Iéna.

... les fours de l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux aussi

Plus spectaculaire encore a été le transport, toujours par la Seine, des fours de la future usine d'incinération des déchets ménagers d'Issy-les-Moulineaux. Construits à Vukovar, en Croatie, ces fours ont parcouru quelque 3.000 kilo-

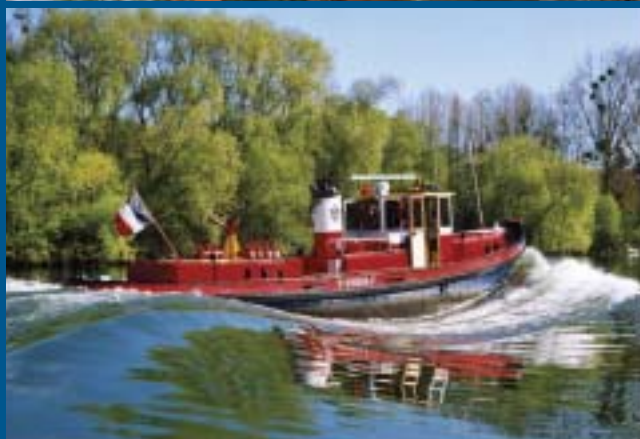
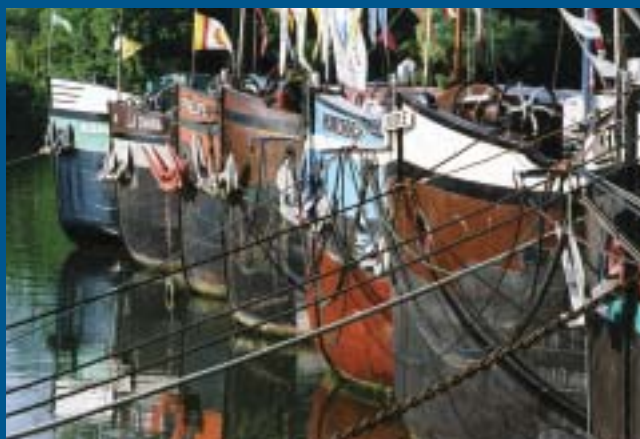


mètres sur le Danube, le Main, le Rhin et la Seine.

Le Syndicat intercommunal des traitements des ordures ménagères de l'agglomération parisienne a fait remarquer que ce transport fluvial avait permis de diviser par 2,4 la consommation d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre par rapport aux 280 camions gros porteurs qu'il aurait fallu utiliser par la route.

Tout savoir sur l'état de la Seine à Paris

Voulez-vous savoir, en temps réel, la hauteur libre sous le Pont des Invalides, la vitesse du courant au pont de La Tournelle, la cote d'eau à l'échelle d'Austerlitz, les travaux en cours sur la Seine ou les manifestations nautiques prévues, bref tout ce qui peut se passer sur la Seine dans la traversée de Paris ? Il vous suffit désormais d'appeler le 01.40.46.04.92, le nouveau serveur vocal de VNF. ■



Un photographe est entré en Seine

Notre vocation est, bien sûr, de mieux faire connaître -c'est-à-dire aimer- la Seine. Mais elle est aussi de faire découvrir ceux qui savent faire aimer les Seine, les artistes, les poètes, les peintres, les photographes.

Nous avons eu la chance, au début de l'année, de visiter au Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine l'exposition

« Reflets de la batellerie » qui présentait une quarantaine de photographies d'un amoureux de notre fleuve qui signe ses œuvres Behi car il s'appelle Bernard Isidore.

Ce sont des images souvent superbes, parfois inattendues, presque déroutantes, mais toujours complices du fleuve.

Un grand photographe est entré en Seine. Comme on entre en religion.

Devant le succès, Behi a décidé de se consacrer désormais à la batellerie et à l'univers du fleuve et de ses rives.

Nous nous en réjouissons et ne résistons pas au plaisir de vous présenter ici quelques unes de ses photographies.

Behi : 06 62 89 97 53 - behi@neuf.fr